

An abstract painting of a person's head and shoulders. The person is wearing a red garment. The background is yellow with black outlines and textures. The word 'Autisme' is written in large blue letters across the top.

INFO
Autisme

UNE PUBLICATION D'AUTISME ONTARIO

NUMÉRO SPÉCIAL

Ressources importantes et histoires inspirantes
pour les familles et les professionnels

Le Registre des personnes autistes : un outil essentiel pour des interactions réussies

par Suzanne Murphy

Imaginez la scène. Une visite chez la famille avec son jeune fils autiste. Le fils quitte le domicile de son oncle et « se perd »! La police est appelée et commence à chercher le petit partout! Trente minutes plus tard, il est trouvé dans le sous-sol d'une maison voisine en train de s'amuser avec les jouets des enfants. Quel cauchemar!

Dennis Debbault, le père du petit garçon en question, raconte cette histoire lors de ses conférences et explique le rôle déclencheur que ce premier contact avec la police, plus de vingt ans auparavant, a joué dans son cheminement professionnel.

À la suite de cette expérience, M. Debbault a fait de la recherche sur les interactions entre les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et la police. Il a constaté l'existence d'une lacune importante à cet égard et a donc décidé d'approfondir sa réflexion sur ce genre de situation. M. Debbault a écrit des livres, a tourné des vidéos (dont une en français) et formé maints policiers et premiers intervenants afin d'accroître leurs connaissances au sujet de l'autisme. Il souligne l'importance de se renseigner afin de mieux interagir avec les personnes autistes. Son but ultime est de faire en sorte que les policiers répondent plus adéquatement aux situations d'urgence mettant en cause une personne ayant un TSA et contribuent ainsi à la sécurité de toutes les personnes concernées.

Une situation d'urgence où une personne ayant un TSA est impliquée peut facilement dépasser le niveau de formation d'un policier.

En 1994, M. Debbault a publié *Avoiding Unfortunate Situations*, le premier livre à aborder le sujet des interactions entre les policiers et les personnes autistes. Depuis ce temps, il est reconnu comme une sommité dans son domaine, notamment en ce qui a trait à la formation en TSA pour les services de police et les premiers répondants. Son matériel est utilisé par les services de police de New York, de Chicago et de Palm Beach ainsi que par de nombreux autres organismes aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Autisme Ontario estime qu'environ 80 000 enfants et adultes

en Ontario ont reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme (TSA). Toutes les personnes ayant un TSA présentent des caractéristiques communes, entre autres des difficultés sur les plans de la communication, des interactions sociales et de la prise de décisions. De plus, les personnes ayant un TSA constituent une population vulnérable et facilement stressée dans les situations nouvelles ou imprévisibles. La recherche souligne que les personnes autistes sont sept fois plus susceptibles d'avoir des contacts avec les forces policières au cours de leur vie que la population générale.

Une situation d'urgence où une personne ayant un TSA est impliquée peut facilement dépasser le niveau de formation d'un policier. Compte tenu des caractéristiques des individus autistes et du stress que peut engendrer chez eux la présence de policiers inconnus, il ne faut pas se surprendre que les policiers ou les premiers intervenants aient de la difficulté à interagir avec eux. Il est donc essentiel que les policiers et les premiers répondants aient une bonne compréhension des TSA et sachent comment réagir dans les situations d'urgence pour préserver leur propre sécurité ainsi que celle des personnes autistes.

Le Registre des personnes autistes, un outil de plus!

Le Service de police d'Ottawa et la Section d'Autisme Ontario ont uni leur efforts dans le but d'atténuer les difficultés liées à certaines situations d'urgence et aux interactions possibles entre un policier et une personne autiste. À l'automne 2008, la Section d'Ottawa a organisé un atelier animé par Dennis Debbault. Impressionnés par l'atelier et par les accomplissements de M. Debbault, les deux partenaires ont décidé de constituer un registre des personnes autistes. Le lancement du projet pilote Registre des personnes autistes a eu lieu à Ottawa le 1^{er} avril 2010. M. Debbault était sur place à titre de conférencier lors du lancement.

Qu'est-ce que le Registre des personnes autistes?

Le Registre des personnes autistes est une base de données en ligne à laquelle ont accès les membres du Service de police d'Ottawa. L'inscription au registre est tout à fait facultative. Les parents ou tuteurs peuvent inscrire les jeunes de quinze ans ou moins alors que les personnes de seize ans ou plus s'inscrivent elles-mêmes ou par procuration. L'inscription se fait en ligne au www.ottawapolice.ca/fr/community/autism/autismregistry.aspx.

Voici quelques exemples de renseignements demandés :

- Description physique
- Mode de communication privilégiée
- Coordonnées en cas d'urgence / Coordonnées du gardien ou de la gardienne
- Meilleure méthode d'approche
- Déclencheurs et techniques de désamorçage
- Une photo, si possible

L'information doit être mise à jour sur une base annuelle afin d'être conservée dans le Registre des personnes autistes.

Lors d'une situation d'urgence, les policiers peuvent accéder rapidement aux renseignements sur la personne autiste concernée. Ces renseignements sont utilisés pour faciliter la communication et l'interaction entre les policiers et la personne autiste.

À la suite du lancement du Registre des personnes autistes à Ottawa, les sections locales de Sudbury, North Bay, Halton et Peel d'Autisme Ontario ont décidé d'explorer la possibilité de constituer un tel registre dans leur communauté.

Pour de plus amples renseignements au sujet du Registre des personnes autistes, visitez le site Internet du Service de police d'Ottawa : www.ottawapolice.ca/fr/community/autism/autismregistry.aspx ou appelez le 613-230-6305.

Le Registre des personnes autistes est un outil mis à la disposition des policiers. Afin de prévenir des difficultés et de bien préparer les personnes autistes à réagir convenablement en présence de policiers ou de premiers répondants, l'idéal est de solliciter aussi la participation des membres de la famille, des intervenants et de la personne autiste elle-même.

Ce qui doit être enseigné aux personnes autistes en matière de sécurité¹

- Répondre à son nom
- S'orienter vers la personne qui lui parle
- S'identifier (donner son nom, carte d'identité, bracelet, etc.)
- Répondre aux consignes: viens ici, attends, arrête
- Reconnaître et respecter les périmètres et les limites de territoires
- Demander de l'aide
- Reconnaître et respecter les divers panneaux de sécurité et les symboles dans la communauté
- Apprendre à traverser la rue de façon sécuritaire
- Utiliser les trottoirs
- Être conscient du voisinage
- Reconnaître trois endroits sécuritaires dans le voisinage en cas d'urgence (voisins, magasins, etc.)

Autres conseils pour assurer la sécurité d'un enfant ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA):

- S'assurer qu'il sait nager
- L'habituer à porter une veste de sauvetage s'il ne sait pas nager
- L'habituer à porter des casques protecteurs pour pratiquer différentes activités
- Lui enseigner à porter sa ceinture de sécurité

Planifier et pratiquer les techniques de divulgation à un policier²

Les conseils qui suivent s'adressent directement aux personnes ayant un TSA ou un autre trouble envahissant du développement (TED). L'objectif est de les préparer le mieux possible à réagir convenablement en présence de policiers ou de premiers répondants.

Planifie ta réaction à une rencontre soudaine et imprévue avec un policier ou avec des premiers répondants et pratique-la avec d'autres. La plupart des personnes savent qu'elles peuvent rencontrer un policier à un moment donné ou qu'elles peuvent se trouver dans une situation où elles doivent parler à des premiers répondants. En te préparant, tu augmentes tes chances d'avoir une interaction réussie avec les services de police et les premiers répondants.

¹ Texte adapté d'un article paru dans « L'Écho des deux mondes », le bulletin de liaison de l'organisme Trait d'Union Outaouais Inc. Reproduction autorisée des passages cités.

² Ibidem.

1. Discute des risques avec des gens en qui tu as confiance
2. Élabore un ou des outils de divulgation pour toi-même dans diverses situations (carte, dépliant ou autre)
3. Élabore un plan personnel qui guidera l'utilisation de tes outils de divulgation
4. Pratique-toi en faisant des jeux de rôles avec des personnes que tu connais et en qui tu as confiance
5. Adapte et modifie les outils de divulgation au besoin. C'est seulement du papier, ce n'est pas écrit dans le béton.

Voici d'autres suggestions à considérer lorsque tu interagis avec des policiers :

- N'essaie pas de prendre la fuite.
- Ne fais pas de mouvements brusques.
- Essaie de rester calme.
- Dis au policier que tu es autiste ou Asperger. Si tu es non verbal, utilise un outil de communication alternatif comme une carte de langage des signes ou une carte qui indique la nécessité de communiquer par écrit.
- Obtiens la permission du policier ou signale ton intention avant de fouiller dans tes poches de manteau ou de pantalon, dans ton coffre à gants ou autre.
- Si tu n'es pas capable de répondre aux questions du policier, considère la possibilité d'utiliser une carte d'information au sujet de l'autisme.
- Si tu deviens incapable de parler lorsque tu es stressé, le port d'un bracelet ou d'un collier d'identification facile à repérer, pourrait être une option à considérer. Le bracelet ou collier peut être une façon pour le policier de savoir que tu as une carte d'information et d'identification personnelle.
- Demande au policier si tu peux communiquer avec une personne-ressource pour t'aider, si c'est nécessaire et possible.
- Si tu es victime d'un crime ou que tu en signales un, tu pourrais considérer la possibilité de demander au policier de communiquer avec un membre de ta famille, un ami ou une personne-ressource qui pourra te guider dans ta démarche et ton entrevue.
- Assure-toi d'avoir avec toi en tout temps, le numéro de téléphone d'une personne à contacter dans ce genre de situations.

Les appuis visuels suivants peuvent aider une personne présentant un TSA à comprendre ce que veut le policier et à communiquer avec lui.

CARTE D'URGENCE

Si je me retrouve dans une situation d'urgence, les policiers peuvent m'aider.


Si je pose une action interdite par la loi, un policier peut m'arrêter.

Dans ces deux cas, j'ai le droit d'être accompagné par quelqu'un et d'avoir l'aide d'un avocat.

Mon nom : _____


Mon adresse : _____

Si je me retrouve dans une situation d'urgence, veuillez communiquer avec :

Nom : _____ 

Lien : _____

ou

Nom : _____ 

Lien : _____

Pour accéder au site Internet de l'organisme Trait d'Union Outaouais et à ses bulletins d'information, visitez : www.traitdunionoutaouais.com/. Pour commander des copies des appuis visuels ci-dessus, veuillez communiquer avec Julie Marois à Trait d'union Outaouais.

La sécurité de toutes les personnes impliquées dans une situation d'urgence exige une importante collaboration entre plusieurs partenaires. Merci à Dennis Debbaudt d'avoir vu dans une situation vécue plus de vingt ans auparavant une occasion de faire progresser les connaissances sur l'autisme. Sa réflexion avant-gardiste a permis d'améliorer grandement la sécurité des personnes présentant un TSA, des policiers et des premiers répondants lors des situations d'urgence.

Pour joindre Dennis Debbaudt (en anglais) ou pour accéder aux ressources disponibles, visitez son site Web : autismriskmanagement.com.